

# **PREPARATION DU GROUPE CONSULTATIF**

## **LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

### **I INTRODUCTION**

L'accélération de la croissance du secteur agricole est la condition d'une relance vigoureuse de l'économie burundaise. Principale source de revenu pour un burundais sur dix, le secteur agricole domine l'économie du pays. Il occupe plus de 90% de la population, représente en moyenne 45% du PIB, fournit 95% de l'offre alimentaire et plus de 60% des recettes d'exportation (devises). Cette agriculture est surtout composée de petits exploitants qui dépendent des cultures vivrières pour la survie de leurs familles. Comme environ 97% des pauvres habitent en zone rurale, il est clair que le succès d'une stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté repose principalement sur la réussite d'une politique de développement rural.

Le secteur agricole a subi les effets négatifs de la crise sociopolitique de laquelle le pays sort progressivement. Avant la crise de 1993, le Burundi jouissait d'une autosuffisance alimentaire n'important guère que des denrées alimentaires de complément comme le sucre, l'huile, le sel, etc. Depuis quelques années, les épisodes de famine se multiplient au point de gagner les provinces naguère réputées les plus productives (i.e., Kirundo), tandis que l'insécurité alimentaire se généralise à travers le pays. A l'origine de cette situation, il faut mentionner notamment le déplacement des populations, la densité élevée reflétant une croissance démographique importante (2.35% par an), l'absence de politique de gestion de l'eau, l'inaccessibilité aux intrants agricoles, l'insuffisance de l'encadrement agricole, les changements climatiques, les faibles investissements dans le secteur (i.e., l'irrigation), etc.

Comme l'attestent les éléments indicatifs ci-dessous rappelés, le potentiel du secteur reste néanmoins très important du fait :

- De la diversité des zones agro-écologiques qui permet une gamme très variée de cultures ;
- De la pluviométrie abondante (6 à 9 mois par an) qui donne la possibilité de produire toute l'année ;
- D'un réseau hydrographique intense qui facilite l'irrigation et l'intensification des cultures ;
- De la disponibilité d'une main d'œuvre agricole abondante, bon marché et réceptive aux conseils techniques ;
- De la présence de gisements qui peuvent être exploités à des fins agricoles (intrants) comme les roches calcaires, dolomitiques et phosphatées ;
- D'un potentiel de marais non encore exploités ;

- De produits agricoles d'exportation de qualité supérieure (i.e., café et thé) qui peuvent gagner davantage de parts de marché ;
- D'une demande accrue en intrants agricoles au premier rang desquels les engrais chimiques.

Le présent travail comporte quatre parties, à savoir :

1. Impact des conflits sur l'agriculture et l'élevage ;
2. Actions entreprises au cours des quatre dernières années et résultats obtenus ;
3. Vision stratégique du secteur et grandes priorités de la Stratégie Agricole Nationale du Burundi ;
4. Matrice d'activités que le gouvernement considère comme particulièrement urgentes et importantes pour progresser dans la mise en œuvre de ces priorités.

## II IMPACT DE LA CRISE SUR LE SECTEUR AGRICOLE

Jusqu'en 1993, le Burundi jouissait d'une autosuffisance alimentaire malgré le déficit en lipides et protéines (surtout d'origine animale) des repas journaliers des ménages. Avec la crise politique et armée qui a commencé en octobre 1993, le développement du secteur agricole a pris un grand coup dont les manifestations les plus importantes ont été :

- Le disfonctionnement des structures d'appui à la production du fait des pertes en vies humaines et du départ de l'assistance technique. Ainsi, la recherche agronomique et la vulgarisation agricole<sup>1</sup> ont dû fonctionner au ralenti pendant que le circuit de distribution et de commercialisation des intrants, plus particulièrement les engrais et les semences, se désorganisaient de toutes parts.
- La destruction des équipements et infrastructures comme les stations de recherche, les centres semenciers, les fermes zootechniques, les centres vétérinaires, les stations de lavage de café, les usines de première transformation du thé, les centres de négoce pour l'écoulement des produits, les unités de transformation des produits agricoles et d'élevage, etc.
- Une diminution concomitante de 1992 à 2000 de la production des cultures vivrières (i.e., légumineuses de 42%<sup>2</sup>, céréales de 28%, etc.) dont les niveaux fluctuent fortement. Les racines, les tubercules et les bananes ont relativement mieux résisté aussi. Mais au total, la production vivrière a diminué de 9% sur la période alors qu'elle devait nourrir une population qui sur la même période avait cru de plus de 20%.
- Des chutes de production dramatiques au niveau des principales cultures d'exportation, à savoir :

---

<sup>1</sup> La vulgarisation agricole a cessé de fonctionner normalement du fait de l'insécurité ambiante et des menaces constamment proférées à l'endroit des cadres et agents dans l'exercice de leurs fonctions. La compression du personnel n'a pas facilité non plus le travail dans ce domaine clé.

<sup>2</sup> Elles sont plus sensibles aux variations climatiques et aux apports en fertilisants.

- La filière café : Elle a été confrontée à de sérieux problèmes suite aux déplacements massifs des populations abandonnant les plantations et à la destruction de 18 unités de dépulpage. Ce qui a provoqué une dépréciation nette et rapide de la qualité du café.
- La filière thé : Elle a cessé les extensions de superficie entamées dans les années 1990. De même, l'outil industriel s'est détérioré provoquant ainsi une détérioration de la qualité du thé. Par ailleurs, la production de thé a connu une évolution en dents de scie.
- La filière coton : La crise a sérieusement touché cette filière en accélérant le déclin de sa production de 8813 tonnes en 1993 à 2869 tonnes en 2007.

Le secteur de l'élevage a enregistré des pertes importantes. Les estimations de 1997 montrent des baisses de production de 32% pour les bovins, de 40% pour les caprins, de 51% pour les ovins, de 61% pour les porcins et de 80% pour la volaille. Ce déclin a contribué à l'appauvrissement du régime alimentaire des burundais en protéines animales.

### **III ACTIONS ENTREPRISES AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES**

Avec le retour progressif de la stabilité politique et de la sécurité, des programmes et projets ont été réalisés depuis 2005 pour relancer l'économie nationale et promouvoir la sécurité alimentaire. Appuyé par ses partenaires techniques et financiers (PTF), le gouvernement a lancé des réflexions stratégiques et travaux en vue de relancer son agriculture et son élevage. Les résultats de ces initiatives ont conduit entre autres à l'élaboration de la Stratégie Agricole Nationale (SAN)<sup>3</sup>, l'identification des Sources de Croissance Agricole, et à la conception d'un Plan National de Sécurité Alimentaire (PNSA). Sur cette base, des réformes importantes sont menées dans le secteur des cultures d'exportation – en particulier pour l'instant le café – en vue d'accroître sa compétitivité et les revenus de producteurs. Les plus importants de ces programmes et projets sont rappelés ci-dessous.

#### **A. Dans le Secteur de l'Agriculture**

- a) Réhabilitation et mise en valeur des centres semenciers pour produire des semences de qualité ;
- b) Lutte contre la mosaïque sévère du manioc et distribution du matériel sain du manioc ;
- c) Mise au point de nouvelles variétés performantes répondant aux exigences agro-écologiques de notre pays ;
- d) Constitution d'un stock stratégique de fertilisants et de produits phytosanitaires ;

---

<sup>3</sup> La SAN affiche une ambition de 6% de croissance annuelle pour l'agriculture et l'élevage dans les prochaines années.

- e) Réhabilitation des stations de lavage du café et des pistes de desserte ;
- f) Réhabilitation de l'outil industriel de la filière thé ;
- g) Replantation de la palmeraie villageoise sur une superficie de 3000 ha ;
- h) Réhabilitation et aménagement des marais ;
- i) Aménagement des bassins versants pour réduire les pertes en terre par l'érosion ;
- j) Remise sur pied des moniteurs agricoles pour encadrer les agriculteurs ;
- k) Réorganisation de la filière semencière ;
- l) Appui à la production agricole dans les provinces de Kirundo et Ruyigi ;
- m) Réforme des cultures d'exportation : rajeunissement des plants, réhabilitation et privatisation des stations de lavage (café), et études de compétitivité (thé et coton).

### **B. Dans le Secteur de l'Élevage**

- a) Réhabilitation des fermes zootechniques de l'ISABU ;
- b) Repeuplement du cheptel ;
- c) Réhabilitation du centre avicole de Gitega ;
- d) Réhabilitation des centres naisseurs ;
- e) Insémination artificielle ;
- f) Lutte contre la grippe aviaire (initiation au contrôle et à la surveillance des épizooties).

### **C. Dans le Secteur de la Pêche et Pisciculture**

- a) Installation des machines pour la production de la glace nécessaire à la conservation du poisson ;
- b) Production par sélection des alevins ;
- c) Réhabilitation de deux étangs piscicoles à Isale et Gitega pour servir de modèle.

Le secteur agricole burundais a bénéficié également de l'appui de ses partenaires pour réhabiliter le système d'information agricole afin d'améliorer le suivi et l'évaluation des progrès atteints dans le secteur. Le groupe sectoriel « Agriculture et Développement Rural », qui s'efforce d'organiser depuis 2008 les interventions des bailleurs de fonds, a déjà permis le financement des outils de collecte devant servir de base aux futures enquêtes et recensement agricoles. De plus, un système intégré de suivi et d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle est déjà fonctionnel dans le pays.

## D. Des Moyens Financiers Initialement Modestes

Très tôt le gouvernement a augmenté la part des secteurs économiques et sociaux prioritaires dans ses budgets et dans ses dépenses effectives. Mais au début, c'est surtout l'éducation puis la santé qui ont bénéficié de cette évolution. Comme le montre le tableau 1, les fonds affectés au secteur agricole et les dépenses exécutées du secteur ont progressé lentement et n'ont jamais dépassé 4,1% des dépenses publiques totales.

Tableau 1 : Répartitions administratives des dépenses sur ressources propres, hors charges communes (charges de la dette)

Secteur Administratif	2005	2006	2007	2008	2009
	Réali.	Réali.	Réali.	Réali.	Budget
Santé	3,5%	5,0%	7,0%	9,6%	9,1%
Education, Enseig., Formation Prof. Recherche scient.	29,6%	31,7%	31,6%	30,1%	28,7%
Justice	3,4%	3,1%	3,9%	4,1%	3,2%
<b>Agriculture et Elevage</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,5%</b>	<b>2,4%</b>	<b>4,1%</b>	<b>4,3%</b>
Eau, Energie, Mines	0,4%	1,0%	1,0%	1,0%	3,0%
Transports. Postes et Télécom.	0,5%	0,3%	0,4%	0,6%	0,7%
Envir., Amén. Territoire et des T. P.	2,0%	2,6%	2,5%	4,2%	5,4%
Intérieur, Sécurité Publique	12,1%	13,1%	13,1%	10,8%	10,5%
Défense	29,0%	22,8%	20,8%	15,4%	14,4%
Autres (hors charges communes)	18,0%	18,8%	17,3%	20,0%	20,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Ministère des Finances.

La stabilisation de la situation politique a incité les bailleurs de fonds à augmenter progressivement leurs activités au Burundi, notamment dans le secteur agricole. Le tableau 2 indique les décaissements de quelques uns des principaux projets financés par l'aide multilatérale. Ce tableau montre que ces décaissements ont sensiblement augmenté au cours des quatre dernières années, atteignant près de 20 millions de dollars en 2007 et en 2008. Ainsi, les ressources extérieures financent la quasi-totalité de l'investissement public dans le secteur.

Tableau 2 : Décaissements sur quelques uns des projets financés par l'aide multilatérale (en millions de dollars)

	2005	2006	2007	2008
Banque Mondiale (PRASAB)	3,5	11,0	12,0	9,0
FIDA (PRDMR et PTRPC)	3,3	3,1	5,6	8,0
Union Européenne (PPCDR et FONDS STABEX)			2,2	2,6
Total 3 bailleurs de fonds	6,8	14,1	19,8	19,6

Source : CNCA et Ministère du Plan et de la Reconstruction.

## E. Les Principaux Résultats Obtenus

Ces résultats peuvent être regroupés ainsi qu'il suit :

- a) Grâce à l'appui de ses bailleurs de fonds, le gouvernement du Burundi a initié le rétablissement d'importants services agricoles de base, à savoir : Recherche, Production et multiplication de semences, Distribution d'intrants agricoles et d'élevage, Repeuplement du cheptel, Aménagement de marais, et Protection des bassins versants.
- b) La production vivrière a retrouvé le niveau atteint au début des années 1990 (grâce à la progression de la production de bananes, de racines et de tubercules), mais cette progression reste très inférieure à la croissance démographique.
- c) La production de café de spécialité a été lancée.
- d) On observe une forte augmentation du cheptel (surtout des caprins, mais aussi des bovins et des ovins).
- e) Pour la pêche, un programme de développement de l'aquaculture et de la pisciculture est en cours d'exécution depuis 2008.

Les tableaux 3 – 5 ci-dessous retracent l'évolution de la production agricole, de l'élevage et de la pêche de 2004 à 2008.

Tableau 3 : Evolution de la production agricole depuis les années 1990

<b>Production vivrière (en tonnes)</b>							
	<b>Moy. 88-93</b>	<b>2000</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Céréales	298	251	280	290	282	290	289
Légumineuses	369	224	252	250	238	239	232
Racines et tubercules	1433	1481	1649	1575	1458	1518	1573
Bananes et plantains	1563	1516	1590		1663	1709	1779
<b>Total</b>	<b>3663</b>	<b>3472</b>	<b>3771</b>	<b>3751</b>	<b>3641</b>	<b>3756</b>	<b>3873</b>
<b>Café : surfaces plantées et production en tonnes</b>							
	<b>1992-93</b>	<b>2000-01</b>	<b>2002-03/2003-04</b>	<b>2004-05/2005-06</b>	<b>2006-07/2007-08</b>	<b>2008-09</b>	
Surfaces plantées en ha	82.700	58.464	62.221	65.938	71.026	-	
Production de café vert en tonnes	37.215	19.275	36.155/5.673	38.273/5.883	30.081//8.072	24.350	
<b>Production de thé sec</b>							
	<b>1992</b>	<b>2000</b>	<b>2004</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	
Production en tonnes	5.952	7.118	7.702	6.361	6.858	-	

Source : FAO, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Minagri) et Word Development Indicators.

Tableau 4 : Evolution du cheptel animal

	1992	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bovins	459.272	360440	376.346	355.222	374 475	396.741	433.800	479.106	471.614
Caprins	975.211	984.166	974.543	960.288	1.108.962	1.245.680	1.438.713	1.606.717	1.616.873
Ovins	392.030	247.965	242.086	239505	235611	242.933	266.510	292.916	281.190
Porcins	90.437	165.143	115.835	105753	136360	169.572	178.737	189.505	166.721
Volailles	-	799.608	771.260	704254	852954	945.318	1.142.102	1315.788	1.524.007
Lapins	-	290.107	311.834	217195	267544	316.351	102.998	315.112	390.641

Source : Base de Données du Département de la Statistique Agricole (DSIA) du Minagri.

Tableau 5 : Pêche – Evolution des captures

	1992	2000	2004	2005	2006	2007
Pêche coutumière	3%	3%	4%	5%	7%	8%
Pêche artisanale simple	92%	59%	52%	49%	91%	92%
Pêche artisanale apollo	-	38%	41%	43%	-	-
Pêche industrielle	5%		2%	2%	2%	-
Total des captures	24.560	16.879	13.515	14.000	14.143.543	11.534.970

Source : Rapports annuels du Minagri.

#### IV UNE VISION POUR L'AVENIR

Pour le gouvernement, l'objectif ultime est d'assurer la sécurité alimentaire pour la population sans cesse croissante et dégager un surplus commercialisable pour relancer l'économie nationale. De ce fait, la SAN, tout comme d'ailleurs le Cadre Stratégique de croissance et de lutte contre la Pauvreté (CSLP), affiche l'ambition d'une croissance de la production agricole de 6% par an.

A ce propos, le Burundi veut voir son agriculture de subsistance transformée en une agriculture intensive et orientée vers le marché. Cette nouvelle orientation reposera sur des choix judicieux de programmes et projets à mettre en œuvre pour répondre aux contraintes majeures que connaît notre agriculture. Les plus importantes d'entre elles sont :

- La densité trop élevée de la population réduisant d'année en année la taille de l'exploitation agricole (environ 0.5 ha actuellement) ;
- La dégradation des sols (60%) et le coût trop élevé des intrants agricoles et d'élevage sur les marchés internationaux réduisant au strict minimum les quantités utilisées au Burundi ;
- La dégénérescence variétale ;
- Le manque d'un mécanisme durable de financements du secteur agricole ;
- Le manque d'organisation des producteurs pour qu'ils puissent défendre leurs intérêts.

Aussi, pour faire face à ces contraintes, le Gouvernement a-t-il retenu les axes prioritaires suivants :

1. Accroissement durable de la productivité et de la production agricole ;
2. Promotion des filières et de l'agri-business ;

3. Appui à la professionnalisation des producteurs et développement des initiatives privées ;
4. Renforcement des capacités de gestion et de développement du secteur agricole.

### **A. Les Priorités**

En 2008, le gouvernement du Burundi a élaboré et adopté la SAN qui comporte quatorze programmes. Son objectif global est la réduction de la pauvreté et la croissance économique à travers l'augmentation de la production, la valorisation de la production et la diversification des opportunités des revenus. Cinq programmes prioritaires ont été choisis par le gouvernement en se basant sur trois critères, à savoir : leur importance dans la réalisation de cet objectif global, l'importance que les PTF leur accordent et leurs délais d'exécution.

**Programme prioritaire 1 :** Amélioration quantitative et qualitative de l'offre alimentaire et la gestion des risques et de la vulnérabilité.

Ce programme sera réalisé à travers :

- L'établissement de la situation de référence du secteur agricole ;
- La relance et l'intensification des productions agricoles ;
- L'intensification de l'élevage et l'amélioration des productions animales ;
- L'intégration agro-sylvo-zootechnique ;
- La relance et l'intensification de la pêche et de la pisciculture ;
- La sécurisation des récoltes ;
- La mobilisation efficace des aides d'urgence (en cas de nécessité).

**Programme prioritaire 2 :** Réhabilitation de l'outil de production et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Les actions à mettre en œuvre sont ainsi résumées :

- La restauration, l'amélioration et la conservation de la fertilité des sols ;
- La réhabilitation et le renforcement des infrastructures communautaires de stockage et de commercialisation des produits agricoles ;
- La réhabilitation/création d'infrastructures de conservation, de transformation et de commercialisation des produits végétaux et animaux ;
- En collaboration avec les travaux publics, l'amélioration des infrastructures routières pour faciliter l'accès aux marchés des intrants et l'écoulement des produits agricoles.

**Programme prioritaire 3 :** Diversification des sources de croissance et des produits d'exportation.

Les actions de ce programme visent essentiellement la consolidation des filières existantes et la promotion de nouvelles dans une perspective d'accroissement des revenus des populations et des rentrées et/ou des économies de devises pour le pays.

- Accroissement de la quantité et de la qualité du café et amélioration de sa commercialisation ;
- Accroissement de la quantité et de la qualité du thé et amélioration de sa commercialisation ;
- Consolidation de la culture du coton ;
- Promotion des fruits et légumes ;
- Promotion des huiles essentielles, plantes à noix et de l'avocatier.

**Programme prioritaire 4 :** Mise en place d'un mécanisme de financement durable du secteur agricole.

Le secteur financier doit jouer pleinement son rôle de catalyseur des investissements à entreprendre au sein du secteur agricole en permettant la mobilisation locale de ressources longues, la création d'une société de capital risque permettant d'appuyer l'insuffisance des capitaux relatifs aux projets agricoles rentables et accompagner les investisseurs nationaux en quête de fonds propres, la mise en place d'un mécanisme de garantie du crédit agricole.

- Allocation du budget au secteur agricole en conformité avec la recommandation du NEPAD (au moins 10% du budget national à l'horizon 2015), promotion du microcrédit agricole et mise en place d'une politique claire et réaliste d'octroi de crédits aux agri-éleveurs.
- Renforcement des capacités d'intervention de structures locales de financement, promotion des mécanismes de garantie des prêts et formation des bénéficiaires de crédits.

**Programme prioritaire 5 :** Organisation, structuration et professionnalisation des producteurs.

Les actions seront orientées vers la structuration des producteurs d'une filière en organisations de plus en plus fortes avec pour objectif de créer des organisations faîtières nationales à la lumière de ce qui est en cours dans la filière café. Le modèle coopératif doit prendre la première place au lieu des associations sans but lucratif. Ces actions sont les suivantes :

- ✓ Promotion des organisations paysannes (OP) professionnelles capables de défendre leurs intérêts ;
- ✓ Création des centres de prestation des services tenus par les OP ;
- ✓ Appui aux sous-projets productifs initiés par des OP ;
- ✓ Soutien aux initiatives privées et promotion des approches participatives ;
- ✓ Création d'un environnement favorable à l'investissement productif ;

- ✓ Encouragement des professionnels à s'investir dans le secteur agricole.

## BESOINS PROGRAMMES POUR L'AGRICULTURE – CGM

République du Burundi

### 40 Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

#### BUDGET PROGRAMMES : PAR PROJETS

#### COUTS GLOBAUX

(Million de \$US)

Code	Description	2009	2010	2011	2012	Total triennal
	<b>Total</b>	<b>0,9</b>	<b>104,6</b>	<b>164,6</b>	<b>59,4</b>	<b>328,7</b>
<b>1</b>	<b>Contribution de manière durable à la réduction de la pauvreté et au soutien de la croissance économique du Burundi par l'augmentation de la productivité, la diversification des revenus et la préservation des ressources naturelles</b>	<b>0,9</b>	<b>104,6</b>	<b>164,6</b>	<b>59,4</b>	<b>328,7</b>
<b>11</b>	<b>Accroissement durable de la productivité et de la production agricole</b>	<b>0,9</b>	<b>59,6</b>	<b>79,6</b>	<b>4,4</b>	<b>143,7</b>
<b>1101</b>	<b>Planification et programmation</b>	<b>0,9</b>	<b>44,6</b>	<b>55,2</b>	<b>1,0</b>	<b>100,8</b>
110101	Recensement agricole	0,0	2,0	3,0	0,0	5,0
110102	Sécurisation des récoltes	0,0	5,3	10,0	1,0	16,3
110103	Relance et intensification des productions vivrières	0,8	20,0	19,9	0,0	39,9
110104	Intensification de l'élevage et amélioration des productions animales	0,1	15,4	20,0	0,0	35,4
110105	Promotion de l'Intégration agro-sylvo-zootechnique	0,0	1,0	0,8	0,0	1,8
110106	Relance et intensification de la pêche et de la pisciculture	0,0	1,0	1,5	0,0	2,5
<b>1102</b>	<b>Promotion des filières et de l'agri business</b>	<b>0,0</b>	<b>15,0</b>	<b>24,4</b>	<b>3,4</b>	<b>42,8</b>
110201	Restauration, amélioration et conservation de la fertilité des terres en particulier et des ressources naturelles en général	0,0	1,0	2,0	2,3	5,3
110202	Réhabilitation et renforcement des infrastructures de production, de stockage et de commercialisation des produits agricoles	0,0	2,0	12,0	1,1	15,1
110203	Réhabilitation et création des infrastructures de conservation, transformation, commercialisation des produits animaux et halieutiques	0,0	2,0	2,4	0,0	4,4
110204	Amélioration des infrastructures routières pour faciliter l'accès aux marchés des intrants et l'évacuation des produits	0,0	10,0	8,0	0,0	18,0
<b>12</b>	<b>Promotion des filières industrielles</b>	<b>0,0</b>	<b>13,0</b>	<b>42,0</b>	<b>27,0</b>	<b>82,0</b>

<b>1201</b>	<b>Promotion des cultures d'exportation</b>	<b>0,0</b>	<b>13,0</b>	<b>42,0</b>	<b>27,0</b>	<b>82,0</b>
120101	Accroissement de la quantité et de la qualité du café et amélioration de sa commercialisation	0,0	0,0	30,0	27,0	57,0
120102	Accroissement de la quantité et de la qualité du thé et amélioration de sa commercialisation	0,0	11,0	10,0	0,0	21,0
120103	Consolidation de la culture du coton	0,0	2,0	2,0	0,0	4,0
<b>13</b>	<b>Renforcement des capacités et développement du secteur agricole</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>9,0</b>
<b>1301</b>	<b>Vulgarisation et mise en place d'un système de crédit</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>9,0</b>
130101	Allocation du budget au secteur agricole en conformité avec le NEPAD et promotion du micro-crédit aux agri-éleveurs	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0
130102	Renforcement des capacités d'intervention des structures locales de financement, promotion des mécanismes de garantie des prêts et formation des bénéficiaires des crédits	0,0	0,0	4,0	4,0	8,0
<b>14</b>	<b>Professionnalisation des producteurs</b>	<b>0,0</b>	<b>31,0</b>	<b>39,0</b>	<b>24,0</b>	<b>94,0</b>
<b>1401</b>	<b>Professionnalisation des producteurs</b>	<b>0,0</b>	<b>31,0</b>	<b>39,0</b>	<b>24,0</b>	<b>94,0</b>
140101	Promotion des organisations paysannes professionnelles capables de défendre leurs intérêts	0,0	0,0	1,0	2,0	3,0
140103	Appui aux sous-projets productifs initiés par des OP	0,0	20,0	20,0	13,0	53,0
140104	Soutien aux initiatives privées et promotion des approches participatives	0,0	5,0	10,0	9,0	24,0
140105	Création d'un environnement favorable à l'investissement productif	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
140106	Encouragement des professionnels à s'investir dans le secteur agricole	0,0	4,0	4,0	0,0	8,0